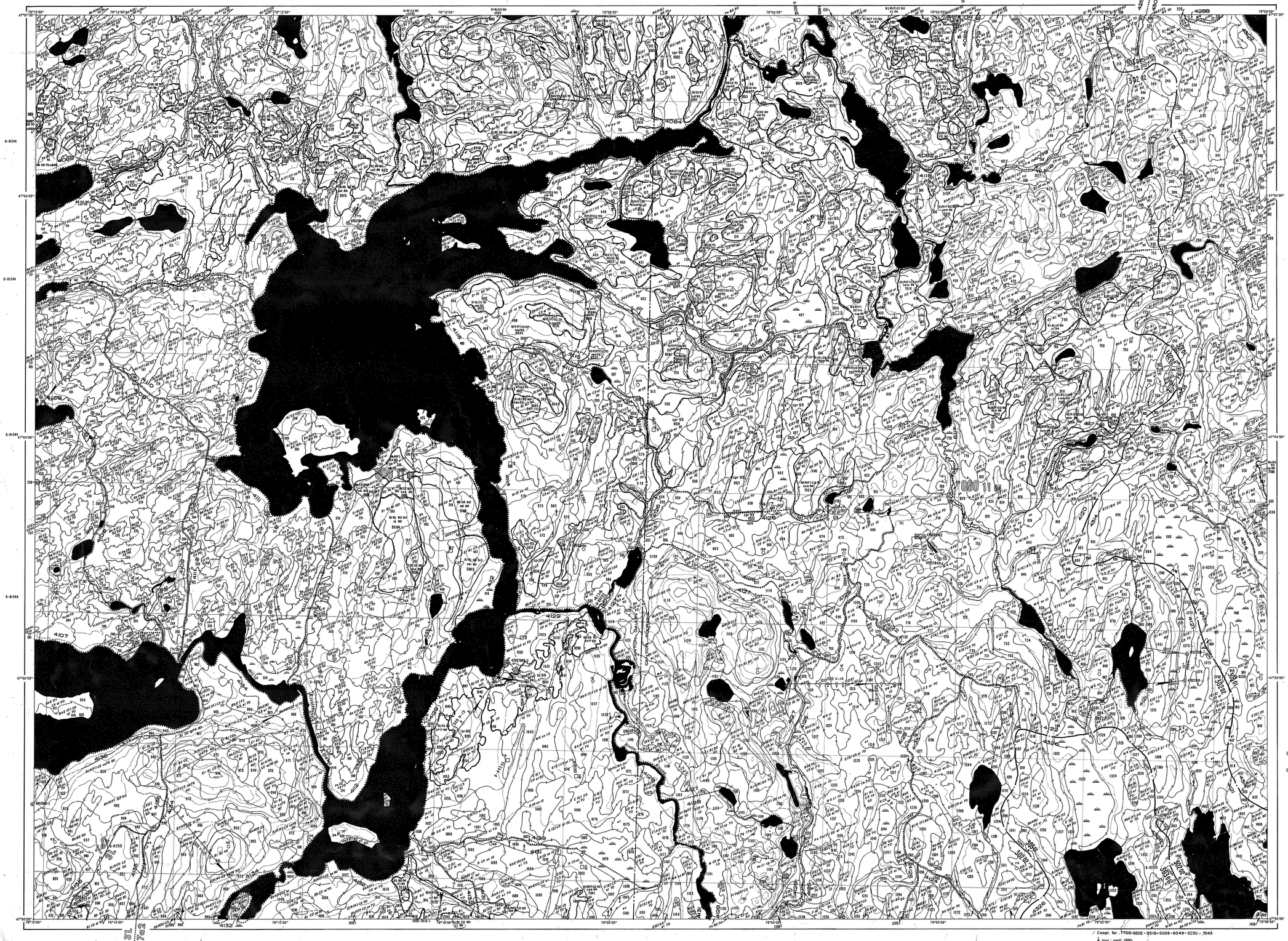

Compt. for. : 7700-9202 - 9516-5006-6049-6230 - 7043
À jour : avril 1995

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, détine sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou tassé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, slipway
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cpr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... cpr
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpr
Coupe par bandes ..... cpb
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... dgd
Coupe de protection ..... cp
Bûcage par mécanique ou à pied ..... bc
Plantation à racines nues ..... pb
Plantation de boutures ..... pb
Plantation de boutons ..... pb
Ensemencement ..... ens
Fertilisation ..... fert
Récolte dans les tablières boisées (érablières) ..... ecl

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — (aucune essence compagne prédominante) R (R)
— — S sapin et/ou épinette blanche R (S)
— — P pin gris et/ou épinette rouge R (P)
— — W pin blanc et/ou pin rouge R (W)
— — J pin rouge R (PJ)
— — E épinette noire R (E)
— — B thuya (cèdre) R (B)
— — L mélèze R (L)
— — F sapin baumier R (F)
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée) E (E)
— — (aucune essence compagne prédominante) E (X)
— — B thuya (cèdre) E (B)
— — L mélèze E (BL)
— — F sapin E (BF)
— — P pin blanc et/ou pin rouge E (PB)
— — J pin rouge E (PJ)
— — W pin blanc E (PB)
— — S sapin et/ou épinette E (S)
— — (plantation d'épinette blanche) E pb
— — (plantation d'épinette rouge) E pr
— — (plantation d'épinette noire) E pn
— — (plantation d'épinette de Norvège) E pn
Sapinière
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse) S (S)
— — (aucune essence compagne prédominante) S (X)
— — B thuya (cèdre) S (B)
— — E épinette noire et/ou épinette rouge S (E)
— — P pin blanc et/ou pin rouge S (PB)
— — J pin rouge S (PJ)
— — L mélèze S (BL)
— — F sapin baumier S (BF)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge Pb (PJ)
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) Pb (PJ)
— — — (aucune essence compagne prédominante) Pb (X)
— — — avec thuya (cèdre) Pb (B)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge Pb (E)
— — — avec mélèze Pb (BL)
— — — avec sapin Pb (BF)
— — — avec peuplier Pb (PE)
— — — (plantation d'épinette blanche Pb (S)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) Pj (PJ)
— — — (aucune essence compagne prédominante) Pj (X)
— — — avec thuya (cèdre) Pj (B)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge Pj (E)
— — — avec mélèze Pj (BL)
— — — avec sapin Pj (BF)
— — — avec peuplier Pj (PE)
— — — (plantation) Pj pr
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse) Pg (PG)
— — — (aucune essence compagne prédominante) Pg (X)
— — — avec thuya (cèdre) Pg (B)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge Pg (E)
— — — avec mélèze Pg (BL)
— — — avec sapin Pg (BF)
— — — avec peuplier Pg (PE)
— — — (plantation) Pg pn
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) C (B)
— — (aucune essence compagne prédominante) C (X)
— — E épinette noire et/ou épinette rouge C (E)
— — L mélèze C (BL)
— — P pin blanc et/ou pin rouge C (PB)
— — J pin rouge C (PJ)
— — S sapin C (BS)
— — F sapin C (BF)
— — E épinette blanche C (S)
— — (plantation de thuya) C thp
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse) Pr (PR)
— — (aucune essence compagne prédominante) Pr (X)
— — B thuya (cèdre) Pr (B)
— — E épinette noire et/ou épinette rouge Pr (E)
— — L mélèze Pr (BL)
— — P pin blanc et/ou pin rouge Pr (PB)
— — J pin rouge Pr (PJ)
— — S sapin Pr (BS)
— — F sapin Pr (BF)
— — E épinette blanche Pr (S)
— — (plantation) Pr pr
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) Mx (M)
— — (aucune essence compagne prédominante) Mx (X)
— — B thuya (cèdre) Mx (B)
— — E épinette noire et/ou épinette rouge Mx (E)
— — P pin blanc et/ou pin rouge Mx (PB)
— — J pin rouge Mx (PJ)
— — S sapin Mx (BS)
— — F sapin Mx (BF)
— — E épinette blanche Mx (S)
— — (plantation de mélèze européen) Mx (L)
— — (plantation de mélèze japonais) Mx (L)
— — (plantation de mélèze brun) Mx (L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse	Tendance neutre
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	F1 (Pg)	F2 (Pg)	F3 (Pg)
— — — — avec pin blanc	F1 (P)	F2 (P)	F3 (P)
— — — — avec pin rouge	F1 (P)	F2 (P)	F3 (P)
— — — — avec épinette noire	F1 (E)	F2 (E)	F3 (E)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F2 (E)	F3 (E)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	B1 (S)	B2 (S)	B3 (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	B1 (E)	B2 (E)	B3 (E)
— — — — avec pin blanc	B1 (P)	B2 (P)	B3 (P)
— — — — avec pin rouge	B1 (P)	B2 (P)	B3 (P)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	B1 (P)	B2 (P)	B3 (P)
— — — — avec pin rouge	B1 (P)	B2 (P)	B3 (P)
— — — — avec résineux	B1 (R)	B2 (R)	B3 (R)
Peuplement avec sapin	Pa (S)	Pa (S)	Pa (S)
— — — avec pin blanc	Pa (P)	Pa (P)	Pa (P)
— — — avec pin rouge	Pa (P)	Pa (P)	Pa (P)
— — — avec résineux ou rouge	Pa (R)	Pa (R)	Pa (R)
— — — avec résineux	Pa E	Pa E	Pa E
Érablière rouge résineuse	Er (S)	Er (S)	Er (S)
Érablière résineuse	Er (S)	Er (S)	Er (S)
— à pin blanc	Er (P)	Er (P)	Er (P)
— à pin rouge	Er (P)	Er (P)	Er (P)
Mélangés à feuillus intolérants	M F1	M F2	M F3
— sur station humide	M Fh	MFh (P)	MFh (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillu
— — d'essences intolérantes F
— — d'essences tolérantes Ft
— — sur station humide Fh
— — (plantation) Fp
Bouleau à bouleaux blancs B
— — à bouleaux jaunes Bj
Peuplement
Érablière rouge Pr (PR)
Érablière Er (X)
— à bouleaux blancs Er (B)
— — à bouleaux jaunes Er (Bj)
— — à sapins Er (S)
— — à feuillus d'essences intolérantes Er (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes Er (Ft)
Plantation d'érables à sucre Pe (E)
— — de bouleau jaune Pe (Bj)
— — de peuplier Pe (PE)
— — de peuplier hybride Pe (PH)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Usage agricole, élevage et énergie (ensoriés)
Lande agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle cp
Coupe partielle en bandes cpb
Coupe partielle par bande cpb
Coupe partielle plus épidémie légère cp
Chablis partiel chp
Épidémie légère ep
Brûlis partiel bp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale cT
Brûlis bi
Chablis total chd
Épidémie sévère ep
Friche fr
Plantation p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE
0 (-ans)	0-20 ans
30 (- ...)	21-40 »
50 (- ...)	41-60 »
70 (- ...)	61-80 »
90 (- ...)	81-90 »
100 (- ...)	91-100 »
120 (- ...)	101-120 »
	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 »	30-80 »
80-50 »	50-80 »
80-60 »	60-80 »
80-70 »	70-80 »
100-70 »	70-100 »

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulier: Peuplement dominant de feuillus, majorité des tiges entre 0 et 30 cms
Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 cms.
Vieux irrégulier: Peuplement dominant de feuillus, majorité des tiges certaines de 90 cms
Autres peuplements, majorité des tiges est plus de 60 cms.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	—
Modérée	31 à 40 %	—
Forte	41 à 50 %	—
Abrupte	51 % et plus	—

Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux.
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les fiches publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (2m)	2 (10m)	3 (15m)	4 (20m)	5 (25m)	6 (30m)
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1 (C3 c5 f0 m 0) — S : défoliation; C3 : classe de pente; c5 : classe d'âge; f0 : origine; m : choix de hauteur
R (C5 c60 f0) — C5 : classe de pente; c60 : classe d'âge; f0 : origine; R : type de couvert groupement d'essences

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ÔMI FOR. LE GROUPE DRYADE INC.
SIGNATURE : [illegible]
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. FMG GÉA
SIGNATURE : .....

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 8
Unité de gestion 81-2
Unité d'aménagement
Unité de sondage
Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 11
Concessionnaire ou autres 04
Bassin hydrographique 30202*
Bassin principal
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 83000
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 4326 *
Région écologique 7a2 *

Municipalité régionale de comté M.R.C. BIO TÉMISCAMINGUE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser

Carte forestière — Photographie aérienne : 1982; Année de publication : 1982-83; Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/2/83
Déclinaison magnétique : 12° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-M-7 S.E.	31-M-8 S.O.	31-N-5 S.O.
31-M-2 S.E.	31-M-1 S.O.	31-N-4 S.O.
31-L-15	31-L-16	31-K-13

31 M/1 S.E.

U.G. 81